

# Syngenta explique sa politique tarifaire

Chef de marchés espaces verts chez Syngenta, Bernard Courtial répond aux critiques émises par le collectif méditerranéen de sauvegarde des palmiers.

## **Expliquez-nous en quoi consiste la technique que vous commercialisez.**

« Il faut savoir que trois stratégies de lutte contre le charançon rouge du palmier sont aujourd'hui homologuées. Les deux premières, utilisant des nématodes (vers ronds, NDLR) ou des insecticides, nécessitent de multiples applications sur la tête du palmier, pour un coût de 500 à 1000 euros par sujet. Syngenta commercialise la troisième stratégie : l'endothérapie (la technique, NDLR) avec l'emamectine benzoate (le produit, NDLR) nécessite une application

par an, à hauteur d'homme. Il suffit de percer deux à quatre trous dans le stipe du palmier. C'est assez simple, mais ce n'est pas possible pour autant de laisser ce produit dangereux entre les mains des particuliers. »

## **Pourquoi Syngenta est-elle la seule société à commercialiser ce traitement ?**

« Il s'agit d'un produit phytosanitaire, donc il faut disposer d'une autorisation de mise sur le marché, ce qui représente un certain nombre de dossiers d'études toxicologiques, biologiques... Syngenta est la seule société à disposer de cette AMM, parce qu'elle est la seule à avoir homologué la matière active, qui lui appartient. Nous sommes maîtres de sa commercialisation, jusqu'à ce que le

brevet tombe. Il faut savoir que nous sommes les seuls à nous intéresser au palmier, à avoir monté un dossier qui coûte quand même plusieurs centaines de milliers d'euros. A un moment donné, il faut amortir ces frais de recherche. Syngenta a également mis au point un matériel spécifique pour l'injection et des équipements de protection. On a un réseau d'applicateurs. On travaille avec des entreprises agréées, qui disposent d'une certification qui dépend des ministères. Tous les intervenants doivent aussi avoir un certificat personnel et ont obligatoirement suivi une formation pour intervenir sur les palmiers, délivrée par les chambres régionales d'agriculture. Nous les formons juste à l'utilisation de notre matériel. »

## **Comment s'expliquent les écarts de prix constatés pour ce traitement ?**

« On positionne ce produit entre 110 et 250 euros par palmier. Notre stratégie mise sur le marché est de proposer un prix d'autant plus bas qu'un grand nombre de palmiers est traité. C'est ce qui explique des prix « élastiques ». La fourchette va de 258 euros TTC par palmier pour traiter d'un à quatre sujets et descend jusqu'à 144 euros TTC pour plus de 720 palmiers. Le prix peut encore descendre, jusqu'à 113 euros dans le cas d'une collectivité qui décide de faire traiter par son propre personnel certifié sans passer par le réseau d'applicateurs. C'est pour l'instant le prix le plus bas qu'on puisse pratiquer. »

C. M.